

Ordres de renvoi

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mercredi 18 février 1985.

L'honorable sénateur Tremblay propose, appuyé par l'honorable sénateur Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie étudie et fasse rapport sur le document d'étude sur les prestations aux enfants et aux personnes âgées, émis par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, déposé au Sénat le 5 février 1985; et

Que le Comité soit autorisé à reporter les services des spécialistes, du personnel technique et de bureau jugés nécessaires aux fins de son étude.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le jeudi 8 novembre 1985.

L'honorable sénateur Tremblay propose, appuyé par l'honorable sénateur Simard,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à poursuivre les études et les recherches en 1985-1986 sur le document d'étude sur les prestations aux enfants et aux personnes âgées, émis par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, déposé au Sénat le 5 février 1985, et à faire rapport des résultats.

Que les documents de l'Union nationale de la jeunesse et les travaux acceptés au cours de la première session du sous-comité de la jeunesse soient déposés au Comité.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Charles A. Leclerc